

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 28 MARS 2003

L'Assemblée Générale est ouverte à 13 h par la présidente, sont présents : 7 administrateurs : Catherine BERGER, Jean Marie CHABANNE, Liliane DECK, Alain HORVILLEUR, Michel HUG, Isabelle ROSSI et 5 membres adhérents.

Membres absents excusés : Marie Claire CAZENEUVE, Régine MARIE Membres absents : Charles WILLIAM, Claude JOUSSET, Véronique BRIEN .

La présidente ouvre la séance, en remerciant tous les membres présents, elle distribue aux membres du conseil d'administration les 207 pouvoirs valides (12 sont invalides) et précise donc que le quorum est largement atteint. On a en effet 70 % des présents ou représenté sur les 25 % exigés dans les statuts.

1/ Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 26 mars 2002 est approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport Moral : Isabelle ROSSI, présente l'activité de l'année écoulée, l'adhésion à l'association Homéopathe sans Frontière sera reconduite cette année, l'article paru dans une lettre trimestrielle pour la défense du Centre Hahnemann a généré un courrier important et surtout un grand nombre de don que nous avons fait suivre au centre. Nous n'avons pas renouvelé les conférences dans différentes régions car financièrement elles nous revenaient beaucoup trop chères avec très peu de retombées. Nous avons préféré développer un site internet, qui devient opérationnel et qui permet de communiquer « en ligne » avec les adhérents et de se faire connaître par un public jeune.

2/ Le trésorier, Michel HUG, fait un rapport financier très concis et précis, il y a une petite régression du nombre des adhésions en 2002, qui s'est un peu rattrapée en 2003 par contre, le montant moyen de la cotisation est un peu plus haut, grâce au nombre de plus en plus important de personnes cotisant 30 euros plutôt que 16 (sympathisant plutôt qu'actif).

Il faut savoir que l'édition et l'envoi des 4 lettres trimestrielles représentent 92% de chaque cotisation de base à 16 euros. Donc nous ne changeons pas le montant des cotisations pour 2004, pour rester accessible à tous, mais nous avons un besoin indispensable d'adhérents à 30 et à 76 euros pour nous permettre de fonctionner et de développer notre action.

Les frais de fonctionnement représentent 16 % du budget et les frais de déplacements et de représentation moins de 5%

3/Le siège social est encore à ce jour à l'adresse de l'ancienne présidente, dans le 6^e arrondissement, il est donc soumis au vote de l'assemblée de le transférer à l'adresse de la nouvelle présidente, ce qui correspondra à l'adresse courrier. Résolution votée à l'unanimité. (à savoir : 13 chemin de Montauban 69005 Lyon)

4/ Madame Marie Claire CAZENEUVE a donné sa démission pour des raisons de santé, démission acceptée par l'assemblée générale. Aucune nouvelle candidature ne s'est présentée pour la remplacer. Madame Liliane DECK accepte le poste de secrétaire provisoirement.

5/ Questions diverses : Le syndicat des médecins homéopathes nous a demandé d'assurer une permanence téléphonique pour les demandes de renseignements sur les listes des médecins homéopathes, malheureusement, nous n'avons pas trouvé de solution réalisable du fait de notre éclatement géographique.

Isabelle Rossi
présidente

Alain Horvilleur
vice-président